

# **Consultations prébudgétaires 2014**

**Présentation au Comité permanent des finances  
de la Chambre des communes**

**Fédération canadienne des étudiantes et  
étudiants - Colombie-Britannique**

# SOMMAIRE

L'éducation et la formation postsecondaires sont parmi les plus importants programmes sociaux offerts par le gouvernement, et ils sont devenus essentiels à la participation des Canadiennes et Canadiens au marché du travail. L'éducation les dote des capacités d'adaptation requises au sein d'une main-d'œuvre en évolution rapide, en plus de contribuer à l'atténuation des inégalités socio-économiques.

Les choix politiques du gouvernement sortant ont forcé les étudiantes et étudiants et leurs familles à s'endetter davantage pour leurs études que les générations précédentes. Les frais de scolarité ont triplé depuis les années 1990; l'endettement de la population étudiante a atteint un niveau record, et le taux de chômage chez les jeunes est extrêmement élevé.

Les Canadiennes et Canadiens font des sacrifices pour se préparer à un marché du travail en constante évolution et, tandis que les coûts de l'éducation augmentent, le nombre de personnes salariées à revenu moyen, lui, stagne depuis 20 ans. Pour tirer parti de la relative prospérité actuelle du Canada par rapport aux autres pays industrialisés, il faut du leadership au niveau fédéral et un investissement considérable dans la population étudiante et dans les collèges et universités.

## ENDETTEMENT DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

*Accorder la priorité à l'allégement des fardeaux d'endettement liés à l'éducation, qui accablent les Canadiennes et Canadiens, et encourager des effectifs concurrentiels sur le plan économique :*

- *en augmentant considérablement le montant et le nombre de bourses non remboursables mises à la disposition des étudiantes et étudiants, en redistribuant au Programme canadien de subventions aux étudiantes les fonds alloués aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne pour études;*
- *en éliminant le plafond des hausses de financement accordé au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et en veillant à ce que chaque apprenante ou apprenant inuit et métis ou des Premières nations admissible obtienne de l'aide financière;*
- *en protégeant les investissements pour le système de l'éducation postsecondaire au Canada en mettant en œuvre une loi fédérale sur l'éducation postsecondaire en coopération avec les provinces, sur le modèle de la Loi canadienne sur la santé, accompagnée d'un transfert en espèces réservé à l'éducation postsecondaire.*

La flambée des frais de scolarité et la prévalence de l'aide financière axée sur les prêts a forcé les Canadiennes et Canadiens et leurs familles à contracter des niveaux sans précédent d'endettement pour études. L'an dernier seulement, environ 477 000 étudiantes et étudiants ont été obligés d'emprunter pour financer leurs études. Les dettes envers le Programme canadien de prêts aux étudiants augmentent de près d'un million de dollars par jour.

Les étudiantes et étudiants et leurs familles possédant le moins de ressources financières sont les personnes qui doivent emprunter le plus pour poursuivre des études postsecondaires. En conséquence, elles se retrouvent avec une dette à l'obtention de leur diplôme, en plus de devoir

payer des intérêts sur cette dette. Au bout du compte, elles paient plus cher pour leurs études parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer leurs cours à l'avance.

Un grand nombre de personnes envisageant des études doivent prendre la décision difficile de s'endetter ou d'abandonner l'école. Parmi les 70 % de finissantes et finissants du secondaire qui ont évoqué en premier lieu des raisons financières pour ne pas poursuivre leurs études, un sur quatre a cité le refus de s'endetter comme le principal facteur dissuasif. Les personnes issues des communautés marginalisées, des milieux à faible revenu et chefs de famille monoparentale sont les plus susceptibles de s'opposer vivement à l'accumulation d'une dette d'études.

Le financement de l'éducation postsecondaire par l'endettement est un modèle inéquitable. Cela oblige les étudiantes et étudiants à faible revenu et à revenu moyen à financer leurs études en s'endettant et à payer plus cher pour le même enseignement que les étudiants qui ont les moyens de payer à l'avance. Cette situation ne fait que perpétuer le cycle de l'endettement dans lequel se trouvent actuellement de nombreuses familles à faible revenu et à revenu moyen.

Les niveaux d'endettement ont une incidence sur la réussite et la rétention. Les étudiantes et étudiants qui ont des dettes plus élevées ont moins de chances de terminer leurs études ou d'obtenir leur grade ou diplôme. L'Enquête nationale auprès des diplômés publiée en mars 2014 signale des niveaux d'endettement qui ne peuvent être qualifiés de gérables ou de raisonnables. Trois ans après l'obtention du diplôme, la plupart signalent avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts : fréquemment, bien plus que la majorité des diplômés et diplômées sont toujours aux prises avec une lourde dette. Trois ans après l'obtention du diplôme, 72 % des diplômées et diplômés sont incapables de rembourser leurs prêts.

Leurs niveaux élevés d'endettement dissuadent les diplômées et diplômés de fonder une famille, d'acheter une maison ou de se lancer en affaires. Ils peuvent également les dissuader de saisir des occasions d'obtenir de l'expérience dans un domaine lié à leur carrière, soit un poste mal rémunéré ou du bénévolat, qui pourraient leur offrir l'expérience nécessaire à l'obtention d'un emploi à revenu moyen. Tous ces facteurs amenuisent la contribution économique des diplômées et diplômés et causent une économie stagnante.

L'avenir économique du Canada dépend de sa capacité à relever le défi du vieillissement des effectifs et des taux de natalité nationaux relativement faibles. Toutefois, le Canada a une population autochtone en forte croissance.

Le gouvernement fédéral fournit de l'aide financière aux étudiantes et étudiants qui sont des membres inscrits des Premières nations et aux Inuits par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire (PAENP), qui a été créé pour faciliter l'accessibilité de l'éducation postsecondaire en diminuant les obstacles financiers auxquels font face les étudiantes et étudiants autochtones.

Le plafonnement des hausses du financement accordé au PAENP imposé depuis les années 1990 a obligé les collectivités qui gèrent les fonds à prendre des décisions difficiles pour déterminer qui recevra de l'aide chaque année. De 2006 à 2011, plus de 18 500 personnes se sont vu refuser de l'aide financière, soit à peu près la moitié de ceux et celles qui y avaient droit.

Les fonds déboursés par le PAENP produisent des résultats pour les étudiantes et étudiants qui y ont accès. Une majorité des étudiantes et étudiants autochtones qui obtiennent de l'aide financière du PAENP réussissent à terminer leurs études et à trouver un bon emploi.

# FORMATION DE BASE DES ADULTES

*Donner la priorité à la formation en éliminant les barrières à la prestation de la formation de base des adultes au pays et favoriser le développement d'une population active concurrentielle sur le plan économique :*

- *en élaborant une stratégie nationale en collaboration avec les provinces, accompagnée d'un transfert monétaire qui permettrait d'offrir gratuitement une formation de base des adultes;*
- *en augmentant les subventions non remboursables axées sur les besoins afin que les personnes qualifiées aient accès à la formation de base.*

La formation de base des adultes touche la formation de niveau primaire et secondaire aux adultes jusqu'à la 12<sup>e</sup> année et l'enseignement dans la plupart des établissements publics postsecondaires. Le modèle de formation postsecondaire a fait ses preuves : les taux de réussite de nombreux adultes sont plus élevés dans un milieu collégial ou universitaire.

La formation de base des adultes fait partie intégrante du système d'éducation, il joue un rôle dans la hausse des taux d'alphabétisation des adultes, d'obtention de diplômes d'études secondaires et de participation dans des établissements postsecondaires. Trois catégories d'étudiantes et étudiants s'inscrivent généralement à une formation de base des adultes : les personnes qui cherchent à terminer leurs études secondaires, celles qui ont besoin de titres de compétence pour obtenir un emploi ou d'une formation postsecondaire et celles qui ont une déficience intellectuelle et qui sont inscrites à des programmes d'enseignement spécial pour adultes.

La plupart des personnes inscrites à une formation de base des adultes ont déjà terminé leurs études secondaires et ont besoin d'une mise à niveau pour satisfaire aux conditions préalables de cours de niveau collégial ou universitaire. C'est souvent le cas pour les cours de mathématiques et de sciences. Beaucoup recherchent une telle mise à niveau, car ils doivent changer d'emploi ou de domaine d'études postsecondaires et suivre des cours dont ils n'avaient pas besoin auparavant.

La formation de base des adultes agit également comme égaliseur socio-économique, au service des groupes les plus marginalisés; les personnes à faible revenu, les Autochtones et les femmes représentent en effet une proportion élevée des personnes inscrites à une formation de base des adultes. Cette formation est importante non seulement pour répondre aux exigences du marché du travail, mais également pour lutter contre l'inégalité sociale et promouvoir la stabilité économique des groupes marginalisés.

L'éducation publique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est gratuite au Canada, car depuis plusieurs générations, les gouvernements ont compris que cette mesure est garante d'une solide économie. Toutefois, les budgets de fonctionnement des collèges et des universités ont été plus ou moins gelé dans de nombreuses provinces, ce qui complique l'offre d'une formation de base des adultes gratuite dans ces établissements afin de répondre à la demande. En Colombie-Britannique, où la formation de base des adultes est gratuite, certains établissements ont un éventail limité de cours ou ont reclassé plusieurs cours équivalents du secondaire comme cours de passage ou de préparation à l'université.

L'éducation a un profond effet sur les personnes qui ont besoin d'y accéder. Dans la très grande majorité des cas, les participantes et participants à une formation de la base des adultes affirment que leurs cours améliorent leurs compétences en alphabétisation, en numératie et en informatique, en plus de renforcer leur confiance en eux et leurs compétences sociales. Ces cours contribuent considérablement à réduire la marginalisation socio-économique et à constituer une main-d'œuvre qualifiée.

Rendre la formation de base des adultes accessible devrait être une priorité absolue du gouvernement, car elle offre de nombreux avantages aux personnes, à leurs collectivités et à l'économie. L'atteinte de cet objectif exige que le gouvernement investisse, d'une part, dans les établissements, afin de renforcer leurs capacités d'offrir des cours sans frais de scolarité et, d'autre part, dans les personnes, afin de les aider à payer les autres coûts financiers liés à la poursuite de leurs études.